

# MANAILA ROMAN

ADMINISTRATION: 71. Grande-Rue, à Roubaix

ÉDITION DU

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE HUMERO

TOUS LES JOURS SIX on HBIT pages

BUREAUX & REDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 654 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS

LE NUMÉRO 5

Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Restella-Tourseing, is Hord of ise Departments | Trais mois. Spring | Six mois... | Si

MUAYOL

JEUDI 4 MAI 1911.

AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE PEYBEAU

## LA FRANCE AU MAROC: LA NARCHE DE NOS TROUPES SUR FEZ

## L'état de santé de la Reine des Belges. -- Violente explosion à Blandain : Un tué, un blessé

### La Marche sur Fez ET L'OPINION ALLEMANDE

Il fallait s'y attendre, et bien que nous se soyons plus en 1905, mais en 1911, r'est-à-dire que bien que nous ayons donné aux puissances signataires de l'Acte d'Algériras, et à l'Allemagne comme aux autres, la parfaite mesure de la loyauté de notre action au Maroc, la marche sur Fez de la colonne de secours du colonel Brulard et les débarquements quotidiens de troupes à Casablanca qui vont permettre lard et les débarquements quotidiens de troupes à Casablanca qui vont permettre la constitution immédiate d'échelons destinés à l'appuyer et à en faire comme lavant-garde d'un corps expéditionnaire parfaitement organisé, — ces dispositions militaires, dis-je, qui nous sont imposées par le devoir national et par le devoir dont nous avons assumé la charge vis-à-vis de l'Europe n'ont pas manque do servir de prétexte à un redoublement de la fureur pangermaniste sans cesse exhalée contre nous, nième sans prétexte, par une certaine presse d'Outre-Rhin. Jamais cette presse là ne prendra son parti d'une France forte qui, ayant reconquis sa situation dans le la ne prendra son parti d'une France forte qui, ayant reconquis sa situation dans le monde et suscité autour d'elle tant de sym-pathies, agit dans la plénitude de son indé-pendance et sans se laisser détourner de la règle politique qu'elle s'est tracée.

règle politique qu'elle s'est tracée.

Naturellement, ces anciens « reptiles » de Bismarck ont fait le sort le plus empressé aux ragots exportés de Tanger par cet Ecossais illuminé, M. Mackay, converti à la religion de l'Islam et qui, ples musulman que Mahomet lui-même, affirme que le soulèvement actuel des tribus n'est pas dirigé contre le Maghzen ni contre l'intervention européenne, mais uniquement vention européenne mais uniquement contre la pernicieuse influence exercée par les Français sur Moulai Hañd, « a puppet of France » et que si nous quittions demain le Maroc tout rentrerait immédiatement dans l'ordre.

Or, bien au contraire, des télégrammes de diverses sources établissent que, loin d'avoir provoqué une explosion xémophobe, les mouvements de nos troupes ont produit dans la région de Fez une impression généralement apaisante. Et, pour l'avenir, on
peut être assuré que les tribus, qui entendent certains arguments et ne s'agitent
que devant la faiblesse, ne bougeront plus
quand elles sauront que le sultan a le moyen
de leur faire sentir cette souveraineté, que
l'Europe lui a sans doute reconnue, mais
dont, depuis des siècles, les prédécesseurs
de Moulai Hafid n'ont pas réussi a inculquer le respect à leurs sujets. Jamais le
Maroc ne sera moins exposé à l'anarchie et
au démembrement que lorsque les tribus
turbulentes, fanatisées et surtout pillardes
auront la preuve que les mehallas chérifiennes sont, par nos soins, bien instruites et
bien payées. dans la région de Fez une impression géné bien payées

Au surplus, il s'agit, en attendant, du salut de notre mission militaire et de la co-lonie étrangère en situation critique, et il est de la plus urgente nécessité de remettre choses à Fez au point où elles auraient pu et dû être l'automne dernier, si on avait alors donné au colonel Mangin le suffisant en hommes et en argent qu'il réclamait ave une insistance bien avertie, comme l'ont pronyé les événements.

Que la nócessitó où est la France de dé-gager les Européens de Fez soit désagréable à la presse pangermaniste, rien de plus naà la presse pangermaniste, rien de plus naturel. Pour notre part, néarmoins, nous avons toujours regretté que l'insuffisance de notre pénétration pacifique nous ait facilement acculés à l'action militaire et aujourd'hui nous pensons que cette intervention, devenue obligatoire, ne saurait comporter pour notre pays aucun autre profit ultérieur que le profit moral. Donc ces messieurs du chauvinisme allemand à tous crins n'ont pas à nous convainere de leur mauvaise humeur, dont nous n'avons jamais douté, ni même de ce que cette mauvaise humeur peut s'expliquer, dans une sons de la contra de leur mauvaise humeur peut s'expliquer, dans une humeur peut s'expl cortaine mesure, par leur mentalité habi-tuelle.

Quant au gouvernement allemand, il sait

Quant au gouvernement allemand, il sait bien deux choses: l'une, c'est que le cabinet Monis ne s'est résigné à l'action militaire que parce qu'il ne pouvait pas s'exposer au reproche d'avoir laises massacrer notre mission militaire; l'autre, c'est que jamas pemonne, ni au gouvernement français, ni en dehors de lui, n'a supposé que si nous atteignions F'es pour eauver la mission et les Européens, neus y resterions.

Nous avons d'ailleurs un témoignage de la conviction que l'on s'est faite à ce sujet à Berlin, dans les sphères gouvernementales, dans la note que vient de publier l'officieuse Gazette de l'Allemagne du Nord. L'organe de la chancellerie impériale commence par rendre, en forts bons termes, hommage à la légitimité du but en ce moment poursuivi par la France. « On ne saurait s'étonner, dit-li, que la France songe à employer sous les moyens qui lui paraishommage à la légitimité du but en ce moment poursuivi par la France. « On ne sauvrait s'étonner, dit-il, que la France songe à employer tous les moyens qui lui paraissent propres à sauver la vie de ses officier. C'est à elle évidemment que revient le soin de considérer quels sont les moyens dont il convient d'user, puisque c'est elle qui supporte les conséquences des meures à proprie pour assurer l'existence de ses nationaux. » C'est à le bon sees maines et le juite de la convient de le soins de considérer que meure à propriée pour assurer l'existence de ses nationaux. » C'est à le bon sees maines et le juite de la convient de la convient de le consequence sites meures à propriée pour assurer l'existence de ses nationaux. » C'est là le bon sees maines et le juite de la convient que doivent parter entre elle site de la convient que doivent parter entre elle soin d'un médien que parter entre elle qui supporte consequence de se nationaux. » C'est là le bon sees maines et le juite de la convient de la convient que doivent parter entre elle qui supporte con le consequence de la convient de

grandes puissances qui, en pareille matière, peuvent avoir, comme il nous arrive, des devoirs impérieux.

Cependant la Gazette de l'Allemagne du Noné somble craindre, sans mattre d'ailleurs, pour sa part, dans l'expression de cette crainte, l'arrière-pensée qu'y mettent les pangermanistes, que le gouvernement français ne soit entrainé par les événements au-delà de son programme actuel. « Si, dit notre confrère, le gouvernement français dépassait ce programme, il cesserait d'être en accord avec l'Acte d'Algésiras et l'existence d'un souverain du Marce indépendant. » Evidemment, mais notre intérêt est le gage de notre sincérité et on peut nous faire à Berlin le crédit d'assez de cleirvoyance pour ne pas supposer que nous ayons d'autre dessein que de fortifier Moulat Hafid. Nous avons eu déjà, par suite d'une faiblesse dont nous avons pu mesurer les riand. Nous avons eu deja, par suite d'une faiblesse dont nous avons pu mesurer Ies fâcheuses conséquences, un sultun tué sous nous. Deux, ce serait trop. Pour l'avenir de notre politique au Maroc, nous avons un intérêt tout particulier à l'affermissement de la souveraineté et de l'indépendance de Moulai Hafid et à la destruction du guèpier

#### BULLETIN

M. Monis a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Guillaume, officier de pour, grièrement blossé au cours des moni-festations du Jer mai.

La répression continue en Champagne; de nouvelles arrestations ont été opérées et plu-sieurs condamnations prononcées par le tri-bunal de Reins.

Mercredi a été apposée, à Paris une plaque commémorative sur la maison de François Coppée.

Du Maroc, peu de nouvelles : les colonnes de la Chaouta et du Sud-Oranais poursuivens leur marche en avant.

Une violente explosion s'est produite à Blan-dain ilans un atelier de fabrication d'oxigène. Un ouvrier a été tut et un autre blessé. Les dégâts matériels sont importants.

#### INFORMATIONS

« Après Mei », la piece de M. Bernetein, interdite à Nancy

Noncy 3 mai. — M. Bierri, directeur d'une tout née théâtrale, qui, se proposait de donner à Nancy quelques représentations de la pièce de M. Henr Bernstein «Après Moi», a été informé par la membre, M. Beauchet, que ces représentations neralent pas autorisées.

La fièvre typhoide à Breet

La fièvre typhoide à Broot

Brest, 3 mai. — L'épidémie de fièvre typhoide
qui sévit particulièrement à Brest sur les navires
stationnées dans la penfeid et la rade-abri, a fait
de nouvelles victimes.

Le capinaine de frégate Motteh, commandant en
scond du Danton : a succe bé. Il avaff é ans.
Un quartier-maître du « Condorcet » est éstalément
décède. ecole. Les malades sont au'hombre de trente-trois, ap artenant fous au « Condorcet » et au « Calédo

Les seuverains allemands à Gênes

Morte & 18. 30.

Morte & 198 ans

Berlin, 3 mai. — Le «Berliner Tageblatt».

James la mort d'une paysanne bayarise figee

ans, et qui put travailler presque jusqu'à

ort. La santé de M. Sasenoff s'aggrave subitemen St Pétersbourg, 3 mai. — L'état de M. Sasondest subitement aggravé. A une heure de l'aprè idi, le ministre avait 39 de fièvre.

La neuvelle fiette portuguise

Londres, 3 mai. — La nouvelle flotte portugais sera construite en Angleterry, la Commission d'ever des agant décide de rejeter les offres des chantiers reneuls, talièns, allemanos, américaiss. Le mon tant de la commande est estimé à 30 millions de livres sterling.

Constantinople, 3 mai. — A Bordimedjana, sil la commune mixte des Blans, le docteur Per-nort vécline de la science. Il avait contra-typhus ea essayant d'ebrayer le terrible fié i sévit dans les douars.

#### Choses et Autres

Calino, propriétaire, est allé passer ses vacan-ces de Paques en Italie. Il a vu Pompéi. — C'est beau! — Ce n'est pas mal, Mais que de réparations il fautrait/...

Oni, la Parisienne a trois centimètres de plu la Française eta général. — Ah I ces talons Louis XV!

Le vin est le lait des vieillards et le lait le vin BERNARDIN DE SAINT-PIRRRE.

#### EST-CE UNE VENGEANCE?

## Un procureur attaqué par des bandits

Valence, 3 mai. — La nuit dernière, M. Roux, procureur de la République, revenant de Marseille et regagnant son domècile, allait péterre dans son habitation, lorsque deux individus se précipitèrent sur lui et le terrassèrent.

Cologne, 3 mai. — Une Parisienne, Mile Thi-rion, professeur de français, a été arrêtée à Cologne aous l'inoulopation d'espionnage. Ca cout calcelle roulait se procure un plan a mattern à Wood.

### La France au Maroc

TENVIRONS DE FEZ

#### La marche en avant

Paté, 3 mai. — Dans certains milieux on s'est étonné de ce que la marche en avant de la colonne de la Chaouïa et de la colonne Megère ne fut pas plus rapide. Le général Moinier, extrémement prudent, ne veut rien faire à la légère. Le ravitaillement des troupes dans ces régions est extrémement difficile. Le pays ne fournit que peu de choses. Les routes n'existent pas, presque tout doit venir de France.

d'expédition avec un deuxième convo. lement, pour Erémond, affirme que Raisouli a adressé des reproches aux catòs Rebes pour avoir soufiert la présence prolongée à Souk-El-Arba du d'allachement, commandé par le lieutenant Jeanne-

MATIN

rod.

Ces calds ont écrit à Raisouli pour lui signaler que le capitaine Moreaux vouluit enecce envoyer des hommes à Souk El-Arba pour grossir le détachement en question. Ils lui ont, en mêtemps annoncé qu'is ne voulaient plus avoir de rapporte avec les instructeurs français. Ils se plaigment que le capitaine Moreaux veuille les faire

Le général Moinier est obligé de rester en contact constant avec les forces qui s'éloignent du point de concentration.

Il vaut mieux aller lentement, mais sûrement, que d'aller rapidement et compettre des erreurs. Etant donné que l'étranger suit de près notre action au Maroc, il est nécessaire qu'aucune faute ne soit commise. D'après nos renseignements, les officiers qui commandent les troupes françaises et chérifiennes, sont conduites sur le territoire marocain avec un tact et une sagesse dignes d'éloges et qui ont produit sur les indigènes une impression des plus heureuses. des plus heureuses

#### La colonne Brulard

Rabat, 3 mai. — Un bataillon, commandé ar le lieutenant-colonel Simon, arrivera de-ain et traversera le Bou-Regreg pour re-sindre El-Kounitra

joindre El-Kounitra.

L'arrivée de ce contingent permettra de pousser la marche en avant du gros de la colonne française qui ira remplacer à Lallatto les contingents indigènes en marche sur Fez.

Les tirailleurs sénégalais

D'après un cablogramme diressé au ministre des colonies par le gouverneur général de l'Afrique occidentale, le bátaillon de tirailleurs sénégalais destiné af Maroc, a quitté Dakar, le 2 mai, à 5 heurs du soir.

#### Dans le Gharb L'HOSTILITÉ DE RAISOULI

El-Ksar, 3 mai. — Veici de nouveaux détails l'appui de la nouvelle concernant l'attitude

Le mouvement royaliste

à la Reine Maria Pia un collier

de 250,000 francs

Lisbonne, 3 mai. — Le gouvernement a renvoyé à la Reine Maria Pia, le magnifique cellier évalué à près de 250,000 francs, que, dans as fuite, elle abandonna au Paluis. Le collier avait été offert, à la Reine, pour l'anniveraire de sa naissance, par le Roi d'Italie. La presse d'extréme-gauche reproche au gouvernement d'avoir restitué cea bijoux. Le gouvernement répond qu'il lui est impossible de retenir des objets qui constituent la propriété personnelle des exilés.

Une Française arrêtés pour espionnage

en Allemanna

Un homme de confiance de Ben-Daban, caid Rehia de la méhalla d'Ri-Kaar, et qui avait téjà trahi et abandonné M. Boisset lors de sa tentative

fravailler. Ils ajoutent, endin qu'ils sont contre Hafid et qu'ils sont lout disposés à a joindre aux rebelles contre le magnétien.

En présence de stre valiers qui étaient arrec le seniorité de le contre le magnétien de le contre le manure de le contre le

#### Sur la Moulouya

Oudjda, 3 mai. — Lés troupes parties pour Taouritt en vue d'occuper Deddou doivent arriver aujourd'hui, mercredi, à Deddou. M. Destailleurs, commissaire du gouvernement est avec les troupes. Il organiscra à Deddou un marché, conformément aux accords franco-chéritiens de 1901 et 1902. On confirme qu'un poste sera laissé à Deddou et que le reste de la colonne rejoindra les troupes disponibles, qui se porteront sur la Moulouya, aux gués de Sidi Abdala, Sébari, Mérada et Guerit. Ces gués commandent le passage entre la plaine de Tapatra et la plaine d'El Djel, où les troupes attendront les événcments,

#### APRÈS LE PREMIER MAI La Révolution en Portugal

#### M. Monis, Président du Couseil. remet la croix de la Légien d'Honnour à M. Guillaume, officier de paix

Lisbonne, 3 mai. — La propagande rovaliste continue très actire. Hier à Cintra, deux conjurés, un policier et un soldat, pénétrèrent dans la caserne d'infanterie, persuadèrent le télégraphiets de convequer des caporaux et des soldats, engagèrent deux-ci à se joindre aux fidèles de la monarchie qui auraient de nombreux partisans dans beaucoup d'autres régiments. Un sergent informa de ce qui se passait les officiers. Les conjurés et le télégraphiste furent arrêtés. Le Gouvernement portugais restitue

Al, Monis Sest rendu clisuite appear de l'agent Portenseigne, à cui il a également remis la croix de la Légion d'honneur. Il a enfin conféré une médaille d'or à l'agent Ganne. Au cours de sa visite, M. Monis a adressé quelques paroles élogieuses à l'agent Rouzet, de la brigade fluviale qui, hier, sauva deux personnes, et lui a remis une médaille d'or.

#### Manifestants condamnés

La neuvième chambre a condamné deux manifestants à 8 et 15 jours de prison, pour coups aux agents et port d'armes prohibées. Neuf autres manifestants ont comparu devant la 10° chambré correctionnelle. Joseph Robin, résistance aux agents et outrages, a décardable de la condamne de la condamn

Robin, resistance aux agents et outages, a été condamné à un mois de prison. Maurice Blanc a appelé les agents « assas-sins » et a voulu défendre Joseph Robin; il a été condamné à huit jours de prison. François Verger, qui a injurié les agents, armés que Frémicourt, a été condamné à un mois de grison.

### Un lock-out natronal dans la Loire

Saint-Etienne 3 mai. — Les fabricants de boulons de Chambon-Feugerolles, qui avaient proclamé le lock-out pour la journée d'hier, ont décidé, aujourd'hui, de la prolonger pen-dant un mois. Les usines son dermées.

#### Sabetera-t-on le Grand-Prix?

Paris, 3 mai. — On assure que les mili-tants syndicalistes seraient décidés à prendre leur revanche pour le Grand-Prix. A la Société d'Encouragement, on ne se montre nullement troublé:

montre nullement troublé:
« L'épreuve se courra, déclare-t-on, et il
appartient au ministre de l'intérieur, chargé
par la loi de 1891, de la police des champs de
courses, d'assurer l'ordre. Il lui suffira de re
nouveler les dispositions prises il y a deux
ans, après le sabotage du Grand Steeple, lors
de la grève des lads ».

#### La Réintégration Cheminots

#### Une lettre de M. Dament, ministre

Paris, 3 mai. — On sait que M. Charles Dumont signals à la Chambre le cas d'un révoqué de l'Est, nommé Verpy, qui lut partit itue, cas aute n'aison des nombreux actes de probité à l'actif de ce cheminot. Une réponse de la Compagnie mit su point la documentation du ministre des travaux publics. Le dossier du cheminot portait trace de quatre ou cinq actes de probité.

de probité.

M. Dumont envoie aujourd'hui une nouvelle lettre au directeur de la Compagnie de l'Est dans laquelle il énumère une trentaine d'acces de « retriever » à l'actif de Verpy, qui aurait trouvé des sommes considérables, tantôt dix rouvé des sommes considérables, tantôt dix sille, tantôt vinet mille, tantôt soixants mille rans. L'est es monta de principal de la sans apporter de justification, sauf pour

mais sam apporter de juscintation, san pos-un on delux cas.

M. Charles Dumont reprend son attitude comminatore et maintient le « vif regret qu'il éprouve, » de vuir la Compagnie de l'Est refu-ser la reintégration.

#### Un manifeste du Syndicat national

Un manifeste du Syndicat national

Dans une affiche apposée la nuit dernière sur les murs de Paris, le syndicat national des employée de chemins de fer attaque en termes violents les Compagnies.

Il est temps, y est-il dit, qu'elles comprenent qu'elles ne peuvent pas impudemment opposer une fin de non recevoir insolente aux volontés du pays. Les Compagnies, dit encore le Syndicat, sont un service public sur lequel l'Etat doit avoir le main-mise.

Il termine en faisant appel dans toute la France à toutes les énergies pour soutenir la cause de la justice et de l'humanité qui est celle de ces 3.000 victimes qui ont enduré déjà sept mois de misère.

Il annonce enfin qu'un grand meeting auralieu le samedi 6 mai à la Bourse du Travail.

D'autre part, la Confédération générale du travail altresse un oppel à tous ses adhérents pour les engager à seconder de leur mieux l'agitation sérieuse et mécessaire entreprise par leurs camarades cheminots et conveque également les travailleurs à assister au meeting du 6 mai.

#### La Révolte des Vignerons DANS L'AUBE

#### En vue des prechaines manifestations

Bar-sur-Seine, 3 mai. — En prévision des troubles qui pourraient se produire ces jours-ci et notamment dimanche au cours de la manifestation aunoncée, Bar-sur-Seine vient d'être cœupées militairement par le 23º dra-gons de Dicta et le 21º d'infanterie de Lau-gres qui sont arrivés par chemins de fer à six neures du matin.

#### DANS LA MARNE La répression : Nouvelles arrestations

Reims, 3 mai. — De nouvelles arrestations nt eu lieu aujourd'hui dans la région d'Ay ont eu lieu aujourd'hui dans la région d'Ay et de Magenta. Elles ont été opérées par la police mobile. Eller contre, plusieurs vignerons de Cham-pillon et de Chamery ont élé romis en liberté,

aucune charge précise n'ayant pu être rele-vée contre eux.

#### Les condamnations

Reims, 3 mai. -- Dans son audience des flagrants délits, le tribunal correctionnel de Reims, a jugé une dizaine d'habitants d'Eper-nay, Davize et de la ville d'Ay, inculpés de

illage.

Ils avaient été surpris en flagrant délit de oil pendant les émeutes d'Ay.

Ils ont été condamnés à des peines variant de 3 semaines à un mois de prison.

Le nommé Auguste Naude, âgée de 19 ans, un fut surpris fouillant

caviste à Epernay, qui fut surpris fouillant dans un coffre-fort défoncé, a été condamné à 18 mois de prison.

#### LE CATÉCHISME pendant les heures de classe

LA CONDAMNATION D'UN CURÉ

Dijon, 3 mai. — Sous prétexte que l'abbé
Perrault, curé de Chazeuil, avait été dénoncé
comme ayant fait le catéchisme pendant les
heures de classe, le parquet a déféré cet ecclésiastique au tribunal de simple poûce de
Selongey, sous l'inculpation d'infraction à la
loi du 9 décembre 1905.
Le juge de pair a condamné de l'albié Pervarit à 4 france d'amende et aux dépons.

### Alphonse Collin, quarante-huit ans, puisa-tier, arrêté rue Croix-Nivert, pour outrages aux agents, est condamné à quarante-huit heures de prison. Ouvrières

#### Les difficultés de la mise en application

DE M. LE SENATEUR CODET

Nous avons dit que M. Codet, sénateur de la Haute-Vienne, devait interpeller la président du Conseil sur les difficultés d'application de la loi sur les retraites ouvrières.

M. Codet, qui est allé à Paris voir MM. Monier et Paul Boncour, au sujet de son interpodiation, a déclaré à son retour, à une personnalité politique de la Haute-Vienne, que ses conversations avec les ministres lui laissaient l'impression que la loi est inapplicable. Le ministre du Travail lui-même serait convaincu qu'aucune cotisation ne peut être depanandée aux ouvriers. Il ne serait pas loin de penser que la charge de la loi devrait être diassée tout entière soit à l'Etat et aux patrons, soit à l'Etat, aux départements et aux communes, d'après un barème à déterminer.

A AUXERRE

A AUXERRE

A AUXERRE

Auxerre, 3 mai. — Aucune inscription d'as sujetti à la loi des retraites n'a encore été reque. La municipalité a décidé la constitution de commissions spéciales qui, circulant dans la ville, procéderont au dénombrement des bénéficiaires de la loi et s'occuperont directement de faire remplir les feuilles réglemen taires.

A MARSEILLE

Marseille, 3 mai. — Le nombre de personnes devant bénéficier de la loi sur les retraites ouvrières est évalué à 200,000 à Marseille. Or, à la date du 30 avril, c'est à peine si le chiffre des inscriptions était de 800. En ce qui concerne les personnes agées de 63 à 70 ans qui ont droit à la retraite de 100 francs par an, le nombre des demandes attein mille sur trois mille ayants droit que compte Marseille. Ces chiffres sont encore bien au-dessous de ceux qu'on prévoyait avant-hier. A MARSEILLE

Mende, 3 cvril. — Dans la Lozère, les retraites ouvrières sont en général mal acueillies. L'opinion, surtout dans les campagnes, est très montée contre le Parlement, qu'elle accuse de vouloir garnir les caisses de l'Etat avec l'argent des travailleurs. Les municipalités opposent pour la plupart, la férre d'inertie; un certain nombre se sont refusées à nommer les membres de la commission sons prétexte que les populations sont réfractaires à toute idée de retraite.

A MOULINS

Moulins, 3 mai. — Conformément au mot d'ordre de l'Union des Syndicats ouvriers de Moulins, la plupart des ouvriers syndiqués ont refusé de remplir leurs bulletins.

A Souvigné, les ouvriers verriers ont refusé formellement de fournir les indications, prétendant qu'à 65 ans et même à 60, il n'y a pas un verrier qui soit en état de travailler.

A MONTPELLIER

Mantrellier a mai — A Montrellier qui

A MONTPELLIER

Montpellier, 3 mai. — A Montpellier, qui compte 80,200 habitants, 25,400 bulletins ont été envoyés aux futurs assurés de la loi des retraites, 1,614 ont été retournés, dont 82 avec adresse inconnue. Il n'y a donc en réalité que 731 habitants qui, au 30 avril ont-rempli leur feuille. Sur ce chiffre, il y a 497 assurés obligatoires et 48 facultatifs. 180 feuilles ont dû être annulées, les signataires ne pouvant prétendre au bénéfice de la loi.

Epinal, 3 mai. — A Epinal, sur huit mille personnes assujetties à la loi sur les retraites ouvrières, 200 seulement se sont présentées pour vérifier ou demander leur insérption-Une vingtaine d'autres ont protesté contre leur classement sur la liste.

#### Les instructions des Evêques A ORLEANS

A ORLEANS

Orléans, 3 mai. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, communique à son clergé la note suivante relative à la participation des prêtres aux retraites ouvrières : « Nous savons que plusieurs ecclésiastiques ont été prévenus que des feuilles d'assujettissement à la loi des retraites ouvrières étaient préparées à leur nom et qu'ils s'en sont inquiétés. Ces ecclésiastiques n'ayant aucun contrat de travail résiliable ou non résiliable avec qui que ce soit, ne nous paraissent pas soumis à cette loi. Ils voudront bien, si les feuilles leur sont traumises, s'abstenir de les remplir jusqu'à ce que humière plus complète soit faite. »

#### LE SACRE DE M" DE BURFORT.

Le Mahs, 3 mai. — Le sacre de Mgr de Durfort de Livrac de Lorges a eu lisu, ce matin, à la cathédrale du Mans.

Le prélar consécrateur était Mgr de Bon-fils, évêque du Mans. Les prélats assistants étaient: Mgr Mélisson, évêque de Blois, et Mgr de Guébriant. Etaient présents : les archevêques de Paris, de Rennes et de Bourges, Mgr Oury, ancien archevêque d'Alger, et Mgr Montety, ainsi que les évêques d'Orléans, d'Angers, de Laval, de Vannes, d'Autun et de Saint-Brieuc.

De nombreux membres du clergé, parmé lesquels un grand nombre de dignitaires ec désiastiques venus de Langres, de Rennes, d'Angers, étaient présents.

La famille du prélat occupait une tribune spéciale. La foule était immense.

La cérémonie s'est terminée à midi.

#### UN SOUVENIR DE L'ANNÉE TERRIBLE

### Le drapeau du 3' zouaves

Paris, 3 mai. — La remise solennelle, à la délégation du 3e régiment de sousres, de son drepeau de 1870, actuellement déposé au Mo-sie de l'Armée, aura lieu le assaudi 20 min. à deux houres, dans la cour d'assaucer de l'Armée.